

Agir Ensemble

Habitat : une politique volontaire de la commune

L'inauguration de la rue Jedrezczak me donne l'occasion d'aborder la question du logement. Depuis plus de 20 ans, un effort particulier de la municipalité est fait dans ce domaine. Contrairement aux villes voisines, Loos n'a pas pu, ou, dans certains cas, n'a pas souhaité conserver l'habitat minier. En raison d'affaissements importants, certains logements miniers avaient subi des dégâts majeurs dans leur structure, mettant en danger leur stabilité et justifiant leur démolition. D'autres logements, peu confortables, gagnaient à être remplacés par des constructions neuves.

A la vaste destruction des années 80 a succédé une reconstruction progressive dans tous les quartiers. Le 5 et la Cité Belgique restent dans la mémoire des élus comme une bataille acharnée contre l'Etat, pour qui le quartier devait disparaître.

L'action de la commune en matière de logement s'appuie sur des orientations claires. Tout d'abord, l'effort de construction de nouveaux logements vise à recréer des petites résidences d'habitations locatives individuelles avec des jardins, de manière à offrir des conditions de vie agréables et à garder à Loos son aspect "village". De plus, cet effort devait permettre à chacun de trouver sa place. C'est ainsi qu'il existe maintenant de l'habitat au loyer aidé par l'A.P.L., et que toutes les familles peuvent y trouver un logement adapté : grandes familles, personnes âgées (quartier des Peupliers). Certains équipements sont plus spécialisés : Foyer Logement V. Leclercq, béguinage, foyer Les Goélands.

La construction de l'immeuble Cœur de Loos offrira bientôt une autre forme d'habitat : des appartements de confort.

Le logement social constitue donc l'essentiel du parc d'habitat voulu par la commune. Mais beaucoup de personnes veulent également "faire bâtir". Au-delà du marché privé des terrains, la municipalité a donc



Inauguration de la rue Jedrezczak

mie en place des opérations dites de "Zone d'Aménagement Concerté", comme à la résidence du Moulin à Vent, ou sur l'avenue André Dubois. Les lotisseurs privés prennent maintenant le relais sur ces opérations à caractère résidentiel (Chemin du Ribart, rue Jean Caron...).

Mais si Loos-en-Gohelle est maintenant appréciée pour y vivre et s'y installer, ce succès a malgré tout un revers : les frais de terrain et de construction sont élevés. Pour pallier cet inconvénient, la municipalité a engagé une autre forme de construction de logement : l'accession à la propriété, avec Coopartois comme partenaire. Sa particularité est de permettre d'accéder à la propriété "en douceur". Grâce à des coûts de construction plus faibles (car concernant plusieurs logements identiques), aux prêts aidés et à l'étalement des remboursements, des familles peuvent à terme devenir propriétaires. Plutôt que de payer à vie un loyer, c'est une façon "d'être chez soi" et de se constituer un capital ; c'est aussi autant de logements sociaux libérés, pour lesquels la demande est plus forte que l'offre. Or, nous sommes toujours très heureux de satisfaire une famille et de l'accueillir dans notre ville.

En cette période où la notion de "mixité sociale" (entendez mélange des catégories de familles en vue d'un équilibre social) est à la mode, à Loos-en-Gohelle, depuis 20 ans, nous le faisons !

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Conseiller Régional.

Concours des maisons fleuries : rappel

Un concours de maisons fleuries est ouvert à tous les habitants de la commune. Les personnes désirant participer doivent s'inscrire en mairie, auprès de Valérie Lecerf, jusqu'au 15 juin 2004, tél. 03 21 69 88 77. Le règlement du concours sera transmis à toute personne en faisant la demande. A noter : les premiers seront classés en départemental.

Permanence de Pas-de-Calais Alzheimer

Cette permanence a lieu le 2^e jeudi du mois, de 14 h 30 à 16 h 30, au CLIC de Lens (Grande Résidence). Renseignements au 03 21 200 800.

Prévention de la canicule

Si vous êtes une personne âgée ou handicapée et isolée, les fortes chaleurs de l'été peuvent s'avérer dommageables pour votre santé. Faites-vous connaître en mairie : un plan de gestion de la canicule a été mis en place au niveau national, vous pourrez bénéficier d'actions de prévention, de veille et de secours le cas échéant. Contactez Mme Saintive au 03 21 69 88 77.

Sortie pédestre à Vimy pour les personnes retraitées

Le Comité Local d'Actions Gérontologiques se propose d'organiser une sortie pédestre autour de Vimy-Lorette le **mercredi 23 juin après-midi**, pour les personnes retraitées de la commune.

Un certain nombre de places seront réservées, dans un véhicule spécialement conçu pour cela, aux personnes à mobilité réduite souhaitant faire cette sortie en fauteuil roulant.

Toutes les personnes intéressées sont priées de prendre contact auprès de Brigitte ou Marie-José au 03 21 78 64 69 avant le 15 juin (nombre de places limité).

La promenade sera suivie d'un goûter à la ferme. Une participation symbolique de 3 euros par personne est demandée à l'inscription.

Pas besoin d'être en excellent marcheur, le ou les niveaux seront à la portée de tous.

STILL et TUHC deviennent Tadaō

Depuis le 13 avril, vous voyez circuler dans la commune de nouveaux autobus orange et violet. Ces nouvelles couleurs, ce nouveau logo, ce nouveau nom sont issus de la fusion des réseaux STILL (pour l'agglomération de Lens-Liévin) et TUHC (pour celle d'Hénin-Carvin), regroupés dans un Syndicat Mixte des Transports en Commun de Lens-Liévin-Hénin-Carvin. 57 lignes vous permettent de vous déplacer sur le territoire des deux agglomérations avec un ticket unique. Un petit parcours vous coûtera 0,95 euro, un grand parcours 1,30 euro.

Plusieurs types de cartes peuvent vous permettre de payer moins cher (voire pas du tout dans certains cas) vos trajets. Pour tous renseignements : 0 810 00 11 78 (prix d'appel local)

The logo for Tadaō is displayed in white text on a dark grey rectangular background.

Enquête de l'INSEE

L'institut National de la Statistique et des Études Économiques réalise en ce moment une étude sur les ressources et conditions de vie dans les pays européens. Peut-être êtes-vous concernés, l'INSEE ayant tiré au sort plusieurs Loossois. Dans ce cas, vous serez interrogé par un enquêteur muni d'une carte de fonction, et serez prévenu individuellement par lettre. Merci de leur réserver un bon accueil.

Cette enquête a reçu le visa du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, et les réponses recueillies resteront totalement anonymes.

La question du mois qui dérange...

Les élections européennes le 13 juin

Vous nous avez dit : "Une élection de plus ! L'Europe, ça nous sert à quoi ?".

Tout d'abord, le vote est un moyen démocratique de faire entendre votre voix. Les élus vous représentent ! Le Parlement européen représente les 380 millions de citoyens européens. Élu au suffrage universel direct depuis 1979, il a pour objectif de défendre les droits des citoyens et d'améliorer leur qualité de vie. C'est pourquoi il traite de nombreux domaines touchant à la vie du citoyen : santé, protection du consommateur, éducation, environnement... Il est notamment intervenu sur les OGM, pendant l'épidémie de maladie de la vache folle, le recyclage des déchets...

Rappelons que 10 nouveaux pays sont entrés dans l'Europe au 1^{er} mai 2004 : Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie.

☛ A Loos-en-Gohelle, les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h (1^{er} et 2^e bureau : Foyer Omer Caron, 3^e bureau : école Samuel Merlin (cité 5), 4^e et 5^e bureaux : salle Duvauvache). Munissez-vous d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur.

Une réunion de quartier cité Belgique

Le 30 avril, la municipalité avait convié, à la Maison de Quartier André Bernard, les habitants de la Cité Belgique à venir s'entretenir avec les représentants des sociétés Artois Développement et Pas-de-Calais Habitat, les services de Police et les services et élus municipaux.

Dans une salle pleine, ont largement été abordées toutes les questions relatives aux aménagements sur les logements et les rues.

Beaucoup de remarques et de questions ont été soulevées : autorisation pour construction ou maintien des annexes et garages, malfaçons dans les logements, mauvais fonctionnement des systèmes de récupération de l'eau de pluie (entretien des pompes, consommation excessive).

Le constructeur (Artois Développement) et le bailleur (Pas-de-Calais Habitat) ont rappelé que le seul interlocuteur était Pas-de-Calais Habitat car c'est cette société qui loue les logements. Monsieur le Maire a encouragé chaque locataire ayant une question ou un signalement à effectuer, de le faire savoir à Pas-de-Calais Habitat et de transmettre une copie en Mairie. Un certain nombre de ces remarques pourront être corrigées lors de la "réception des travaux" courant mai. La fin du chantier est prévue pour 2005.

Concernant les dépôts sauvages, la municipalité a procédé au ramassage et elle encourage chacun à signaler les véhicules d'entreprises peu respectueux qui effectueraient de nouveaux dépôts.

Quant à l'insécurité, le brigadier responsable du poste de Loos-en-Gohelle était présent et s'est dit disponible et à l'écoute des problèmes. Monsieur le Maire a indiqué que la Brigade Anti-Criminalité (BAC) faisait de fréquentes rondes en voitures banalisées.

Des campagnes régulières, annoncées ou non, de ramassage des animaux errants sont et seront conduites.

Enfin, face à la demande d'ouverture de commerces de proximité (passage de commerçants ambulants, supérette), Monsieur le Maire a expliqué que pour des questions de libre concurrence, la commune ne pouvait contraindre quiconque à une implantation. Par contre, en réservant un terrain et sollicitant régulièrement les différentes enseignes commerciales, la municipalité essaie d'encourager à l'installation. Si la population du quartier augmente, grâce aux futures constructions de logements, on peut espérer que les sociétés commerciales seront plus intéressées.

Agenda

des manifestations Culturelles et Festives

Juin 2004

Vendredi 11 juin

20 h, salle polyvalente du collège – **Représentation du spectacle "T'es pas qu'ça"**
dans le cadre de l'action "Tragédie de la Violence"

Samedi 12 juin

15 h, bibliothèque – **Conférence-débat sur la maladie d'Alzheimer**
Salle Varet – **Tournoi de basket**
École Basly – **Fête de l'école**

Dimanche 13 juin

Élections européennes
(voir page 3)

École Victor Hugo – **Kermesse de l'école**

Mardi 15 juin

18 h 30, salle d'Honneur de la Mairie – **Conseil Municipal**
20 h 30, foyer Omer Caron – **Soirée Chansons Françaises**

Jeudi 17 juin

Don du sang

18 h, bibliothèque – **Vernissage de l'exposition des ateliers du mercredi**

18, 19 et 20 juin – 25, 26 et 27 juin

"Rendez-vous Cavaliers" dans le cadre de Lille 2004
(renseignements : culture commune au 03 21 14 25 35)

Vendredi 18 juin

18 h 30, square de la Paix – **Appel du 18 juin**
À partir de 18 h, salle Varet – **Fête de clôture du judo**

Samedi 19 juin

Après-midi, foyer Omer Caron – **Fête de l'école Émilienne Moreau**
École Lamendin – **Fête des écoles Lamendin et S. Merlin**
Salle Varet – **Fête de la Musique**

Mardi 22 juin

18 h, foyer Omer Caron – **Réception des enseignants**
18 h 45, salle d'Honneur de la mairie – **2^e partie de la réception**

Dimanche 27

Cité 5 – **Marché aux puces de l'harmonie La Concordia**

début juillet 2004

Samedi 3 juillet

Festiloos solidaire

(plus de détails dans Échos Loossois de Juin)

Mardi 13 et jeudi 14 juillet

Festivités du 14 juillet organisées par le Comité des Fêtes

le 13

Place de la République – **Bal populaire et feu d'artifice**

le 14

À partir de 18 h, salle Caullet – **Après-midi dansant et feu d'artifice**



Les manifestations
mentionnées
dans l'agenda
sont ouvertes à tous
(sauf mention contraire).
Vous y êtes
cordialement invités.